



LA GAZETTE



L'ÉDITO DU MAIRE



Nos actions et nos comportements façonnent notre environnement.

Les occasions de nous exprimer sont nombreuses.

Ce peut être en allant voter pour déléguer la conduite de nos institutions lors de consultations comme celles des 22 et 29 mars prochain pour les élections départementales.

Ce peut être en apportant sa pierre à la construction de l'avenir de notre territoire dans les ateliers proposés par les Crêtes Préardennaises.

Pour notre commune,

Ce peut être en répondant à l'appel pour la mise en place d'un comité des fêtes.

Mais aussi en participant aux diverses animations proposées localement, encourageant ainsi les organisateurs.

Quelque soit notre niveau d'implication, la richesse des échanges, les relations humaines, la vie collective entretenue, sont autant d'éléments constitutifs d'une commune et d'un territoire rural actifs et vivants.

Les lieux d'expression, les outils existent, à nous de les utiliser. Mais aussi d'en inventer d'autres.

C'est tout cela être citoyen!

« L'animation
du village est l'affaire de
chacun d'entre nous.
Vous avez envie de participer à
l'organisation des événements et des
festivités pixiennes.
Vous souhaitez rencontrer d'autres
personnes, organiser avec elles des
manifestations socio culturelles.
Vous avez des idées d'animations
... Nous avons besoin ... »

**Faites vous connaître auprès de la mairie si
vous souhaitez participer à ce projet.
La fête de la musique, les feux de la Saint Jean, le 14
juillet, la venue du Père Noël ou autre ...**



Adieu le conseil général, vive le conseil départemental !

Les 22 et 29 mars prochains, vous êtes appelés aux urnes afin d'élire les conseillers départementaux. Désormais, les élections départementales et les conseils départementaux remplacent donc les élections cantonales et les conseils généraux.



Concrètement, voilà ce qui change :

Avant : renouvellement par moitié du conseil général au scrutin uninominal tous les 3 ans.

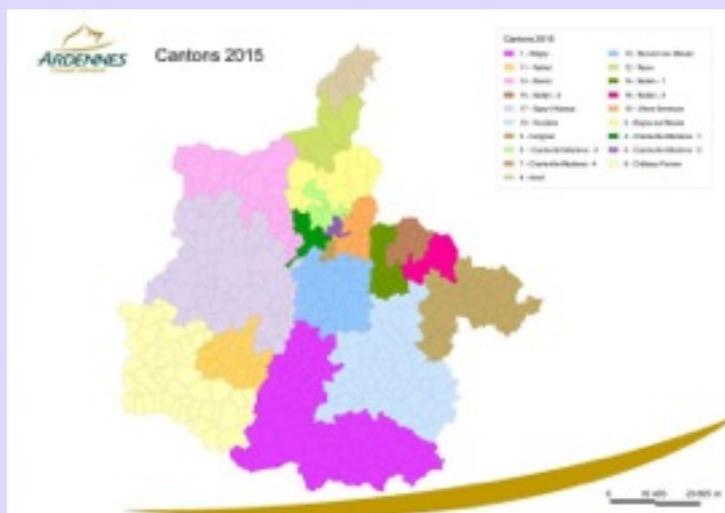
Maintenant : renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans.

Élections départementales :

La nouveauté est aussi dans le mode de scrutin puisqu'il s'agit maintenant d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Les candidatures sont déposées sous la forme d'un binôme femme-homme.

Le binôme peut se maintenir au second tour s'il atteint 12,5 % des inscrits.



Nouveau découpage des cantons ardennais

Les nouveaux cantons ardennais :

De 37 cantons, les Ardennes passent à 19 cantons.

Avant, nous votions à Poix-Terron pour le canton de Omont, après la réforme notre commune a été intégrée dans le canton de Novion-sur-Meuse (35 communes au total).

Ça s'est passé près de chez vous ...



Cette année, nous souhaitons vous proposer un nouveau concept pour fêter Noël ... Les enfants de l'école ont accueilli le Père Noël en chansons dans la salle de la Vence transformée en Taverne de Noël pour l'occasion.

Quelques 300 visiteurs s'y sont succédés tout au long de l'après-midi.

Petits et grands ont pu profiter du spectacle, une pièce de théâtre interactive sur le thème de Noël.

Mais aussi, du marché de Noël proposant divers produits décoratifs et culinaires, des démonstrations de gymnastique qui ont eu lieu au gymnase ou encore des contes proposés par Francis Laux, le conteur ardennais.



Enfin, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël en personne qui les a reçus un à un dans son bureau et avoir ainsi un moment privilégié avec lui. Autour, s'affairaient quelques lutins pour faire de cette journée une belle réussite ...

Seule la météo nous a fait défaut puisque la pluie n'a pas quitté notre ciel de la journée.

Nous espérons que chacun en gardera un bon souvenir en attendant les festivités de 2015 !

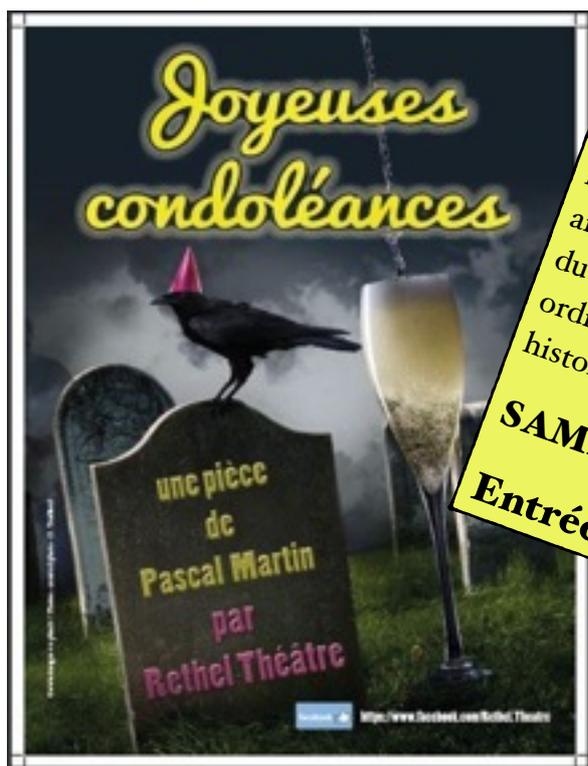




Le dimanche 11 janvier dernier, Jean-Marie Oudart et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population pixienne. Après avoir accueilli les nouveaux habitants, fait le bilan de l'année écoulée et présenté les projets à venir, Monsieur le Maire a invité le président de la communauté de communes des Crêtes préardennaises, Bernard Blaimont et Joëlle Barat, vice présidente du conseil régional à présenter leurs vœux pour cette nouvelle année.

Quant au traditionnel repas des anciens, il a eu lieu le vendredi 23 janvier. Environ 50 personnes étaient présentes pour partager un repas préparé par Monsieur Barboza et animé par Monsieur Lambotin. Cette manifestation est organisée par les membres du CCAS.

Ça va se passer près de chez vous ...



Soirée théâtre

Dernières volontés, veillées mortuaires, oraisons funèbres, il n'y a pas de quoi rire... quoique. Veuves, belles-mères, amis, collègues, parasites de toutes sortes gravitent autour du cercueil. Le monde de Pascal Martin est peuplé de gens ordinaires, légèrement décalés. Recette : une bonne histoire, un humour subtil sur fond de satire sociétale.

SAMEDI 28 MARS à 20h00 à la Salle de la Vence.
Entrée libre

« Ernest Singevin et Yves Congar, deux enfants ardennais dans la Grande Guerre »



C'est le thème de l'exposition prêtée à la commune par le Conseil général des Ardennes et que vous pourrez venir admirer à la médiathèque du 16 au 27 mars, avec pour l'inaugurer une conférence animée par Jacques Lambert le lundi 16 Mars à 20h00 à la médiathèque de Poix-Terron.

C comme Cancer

Bernard Ulrich, président de l'association « **C comme Cancer** » animera le **samedi 4 avril à 18h00** à la médiathèque une conférence sur le thème de la prévention du cancer par une alimentation adaptée, équilibrée, diversifiée ...

D'après lui, plus de 50% des cancers pourraient être évités grâce à une alimentation repensée et réfléchie.

Venez vous informer, discuter et débattre sur ce thème qui nous concerne malheureusement tous.

Mr Ulrich est chroniqueur-conférencier et auteur de plusieurs ouvrages sur le cancer.



La soirée du 4 avril se poursuivra avec un concert hommage pour Tom, chanteur du groupe Néo [109] à la salle de la Vence à 20h30.

A LA RENCONTRE DE ...



Lucie CONREUR, esthéticienne

Après avoir suivi des études d'esthéticienne et travaillé dans un institut de beauté à Charleville-Mézières, Lucie Conreur, jeune pixienne de 23 ans se lance dans l'aventure en ouvrant dès le 1er mars son propre institut à Poix Terron.

Il est situé au 20, rue de Terron où Lucie a adapté les locaux qu'occupaient les kinésithérapeutes pour en faire un lieu de détente et de bien-être ouvert aux femmes comme aux hommes.

Son institut est ouvert le lundi après-midi, le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, toute la journée.

Les prestations qu'elle propose sont diverses et variées : Soins du visage et du corps, épilations, extensions de cils, manucure et ongles en gel.

Lucie utilise une gamme de produits de beauté et de soins très naturels et des produits marins bio pour le maquillage.

**« Art et Détente » : 20, Rue de Terron, POIX-TERRON,
06-30-38-92-66**

Changement d'adresse pour le cabinet de kiné



Le cabinet de kinésithérapie a quitté la Rue de Terron pour s'installer au 44, Grande Rue.

Depuis le 3 février, Edwige Agneus et Ana Suarez ont investi ces locaux plus vastes et complètement rénovés.

Un 3ème kinésithérapeute, Philippe Waxin, vient renforcer l'équipe permettant au cabinet d'être désormais ouvert du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin. Les kinésithérapeutes assurent une permanence le week-end pour les urgences respiratoires.

Grâce à ce nouvel espace et à des formations complémentaires, Edwige Agneus envisage de développer d'autres méthodes de rééducation.

Dossier complet à venir dans la Gazette !



Après plusieurs semaines de travail de rénovation effectué par les employés municipaux dans l'appartement qui se situe au dessus de la Poste, les 9 agents de l'ONCFS des Ardennes y installent leurs bureaux à compter du 1er mars.

La situation centrale de Poix-Terron dans le département et les facilités qu'apportent l'accès autoroutier et l'accès ferroviaire les ont attirés dans notre commune.

Le rôle des agents de l'ONCFS est de faire respecter la réglementation aux chasseurs et aux usagers de la nature, ils étudient la faune sauvage et assurent le suivi patrimonial des espèces et des sites qu'elles occupent. L'ONCFS participe également à la création de zones protégées et contribue à leur protection. Le contrôle de la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels fait partie de leurs missions.



Points de collecte de bouchons à Poix-terron :

La Poste : 1, Place de la Halle

Fleuriste Emalia : 36, Grande Rue

Garderie de l'école : Rue de la gare

Du 9 au 13 mars, se déroulera la semaine de la petite enfance sur le thème de la nature.

La médiathèque participe à ce projet en partenariat avec la Communauté de communes et la CAF.

Les animations sont ouvertes à tout public.

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DU TRESOR PUBLIC DE POIX-TERRON :

LUNDI : 9-12H00 et 13H30-16H00

MARDI : 14-16H00

MERCREDI : 14-16H00

JEUDI : 9-12H00 et 13H30-16H00

VENDREDI : 9-12H00

Ouverture de la gendarmerie de Poix-Terron :

Le lundi de 8 à 12h00

Le mercredi de 14 à 18h00

Le samedi de 14 à 18h00.



CLUB DE LECTURE



Rendez-vous tous les 1er jeudi du mois, de 18h15 à 19h30 à la médiathèque.

Vous avez aimé ou détesté un livre, venez partager vos impressions !

Le Clin D'Oeil ...

Les élèves de l'école Robert Gobez qui déjeunent à la cantine ont accueilli à leur table, le vendredi 13 février, Monsieur le maire et les employés municipaux. Le président et la secrétaire du SIVU

se sont joints à eux.

Au menu, radis noir en rémoulade, Pot au feu de la mer et ses légumes (dont certains sont repartis avec la recette !!!), fromage et biscuit.

BON APPÉTIT !



Les Crêtes préardennaises et le programme LEADER

1995-2015 : la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises fête ses 20 ans et prépare l'avenir. Chaque habitant est invité à venir partager ses idées autour de plusieurs thématiques (économie, social, environnement...) lors de rencontres se tenant de février à juin.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice pour améliorer la qualité de vie et assurer un développement harmonieux de son territoire. La démarche initiée permettra de recueillir les avis des habitants, artisans, acteurs locaux et associatifs... et de faire émerger des projets répondant à leurs besoins.

Des ateliers de travail (ouverts à tous !) :

Qui auront lieu dans les locaux des Crêtes préardennaises à POIX-TERRON.



L'atelier 1 « Patrimoine » traitera du patrimoine culturel, naturel, paysager, du tourisme, de l'identité du territoire, de l'offre culturelle ...

L'atelier 2 « Mieux vivre sur les Crêtes » s'intéressera aux services à la population (enfance, jeunesse, personnes âgées...) ...

L'atelier 3 « Energies renouvelables et locales » abordera la diminution des consommations énergétiques, les énergies renouvelables, la transition énergétique, l'amélioration de la gestion de nos déchets ...

L'atelier 4 « Aménagement du territoire » imaginera l'urbanisme, la mobilité et les transports, les liens et le développement entre les communes ...

L'atelier 5 « Une économie locale et innovante » abordera la relocalisation de l'économie, l'Economie Sociale et Solidaire, le développement des filières locales ...

INFOS PRATIQUES

Horaires de Mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h-12h00 / 14h - 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00
(sauf 1er du mois)

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Horaires de déchèterie

Lundi et vendredi après-
midi : de 14h00 à 18h00

Mardi matin : de 9h00 à 12h00

Mercredi et samedi toute
la journée : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermeture à 18h30 du
21/03 au 20/09.

Horaires de médiathèque

Le mardi, jeudi et
vendredi de 16h à 18h,

Le mercredi de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h,

Et le samedi de 9h à 12h.

ÉTAT CIVIL

Lina DERRIERE, née le 03/12/2014 à Sedan.

Lukas TASSOT PONSART, né le 25/12/2014 à Charleville-Mézières.

Alice LEBLANC, née le 09/02/2015 à Charleville-Mézières.

Bienvenue aux nouveaux petits pixiens !

Mr René TAMINE, décédé le 11/12/2014 à Charleville-Mézières.

Mr Gilbert WENDLING, décédé le 05/01/2015 à Charleville-Mézières.

Avec ses 95 ans, il était le doyen de notre village.

Mr et Mme Wendling avaient fêté leurs 70 ans de mariage en mars dernier.



Nos très sincères condoléances à leurs proches.

**Nouvelle commande groupée de fuel prévue le
SAMEDI 21 MARS en matinée
Merci de vous inscrire en mairie avant le
VENDREDI 13 MARS.**

Restez connectés à votre village !

<http://www.poix-terron.fr>

C'est l'adresse du site internet de votre commune sur lequel vous pouvez prendre connaissance des infos pratiques, les rendez-vous à venir, les contacts utiles ainsi que les précédentes éditions de la Gazette.

Rédacteur en chef : Jean-Marie Oudart

Rédaction : Séverine Benbournane, Sabrina Copit, Pascal Delange, Francis Gervaise, Anthony Gillet, Stéphanie Gobin, Françoise Gutknecht, Catherine Martin, Joanne Lhotelain, Jean-Claude Monchy.